Niveau(x) d'enseignement : 4 Numéro EDUQ : 9270426
Centre d'intérêt : 240

Hétu, Françoise.

La prévention de la violence et de la délinquance, une responsabilité de l'école : guide pédagogique : secondaire, 1er cycle / Françoise Hétu. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Bureau de ressources en développement pédagogique et en consultation personnelle : La Commission, Service aux étudiants, 1985.
70 p. : ill. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code : 880831. Bibliogr. : p. 66-67.

ISBN 2-920766-08-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Commission des écoles catholiques de Montréal. Bureau de ressources en développement pédagogique et en consultation personnelle • Commission des écoles catholiques de Montréal. Service aux étudiants

Descripteur(s) : Délinquance • Violence • Prévention de la délinquance • Programme d'activités • Activité d'apprentissage • Rôle de l'école • Documentation audiovisuelle • Guide pédagogique • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce guide pédagogique propose aux enseignants des activités de sensibilisation à la délinquance et à la violence en vue d'une action préventive dans les écoles. Il donne de l'information sur ce qu'est la délinquance, ses manifestations et ses causes. Une première série d'activités concerne la perception du phénomène de la délinquance; une deuxième, la nature et les effets de la délinquance et une troisième série, des activités pour changer, agir, convaincre et ainsi contrer ou prévenir certaines situations. Une bibliographie, du matériel audiovisuel et quelques précisions sur les lois complètent le document.

Type de document :

9270426

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL

CÉCM

LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

ET DE LA DÉLINQUANCE,

UNE RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECONDAIRE 1ER CYCLE

880831

DIRECTION GÉNÉRALE
BUREAU DE RESSOURCES
EN DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE
ET EN CONSULTATION PERSONNELLE
SERVICE AUX ÉTUDIANTS

FRANÇOISE HÉTU

AOÛT 1985

3737 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H1X 2B3 (514) 598-6000

Expérimentation: Diane Lefèbvre

Révision du texte: André Pronovost

Supervision: Georges Ouellet

© Commission des écoles catholiques de Montréal

Direction générale

Bureau de ressources
en développement pédagogique
et en consultation personnelle

ISBN 2-920766-08-2

Dépôt légal - 3e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

L'idée d'un guide pédagogique proposant des activités de sensibilisation à la délinquance et à la violence a pris naissance lors de rencontres entre des représentants de la C.E.C.M. et du Service de police de la C.U.M., soit après que les deux organismes eurent convenu d'unir leurs efforts en vue de l'élaboration d'un plan d'action préventive dans nos écoles.

Ce guide pédagogique en est maintenant rendu à sa deuxième édition. Cette dernière est différente de la première parce qu'elle a été améliorée suite à son expérimentation dans quelques écoles de la C.E.C.M. Sachant maintenant que des enseignants le considèrent comme un instrument valable, utile et adapté aux besoins de la clientèle visée, c'est sans hésitation que les écoles sont encouragées à utiliser ce guide.

Les commentaires qui suivent visent simplement à préciser les conditions qui facilitent l'utilisation de cet instrument.

D'abord, il faut toujours garder à l'esprit que le but visé ici en est un de prévention, d'éducation. Il serait illusoire de vouloir agir face à l'ensemble de la problématique de la violence sans utiliser d'autres instruments ou sans effectuer d'autres types d'intervention. En ce sens, le Bureau de ressources en développement pédagogique et en consultation personnelle se propose d'élaborer un guide faisant état des divers types d'intervention face à la délinquance ou à la violence qui se sont avérées efficaces en milieu scolaire.

Il faut aussi resituer la présente démarche dans le contexte plus

global de la formation personnelle et sociale des jeunes. Ainsi, les activités présentées ici s'ajoutent à d'autres activités présentées dans d'autres documents pédagogiques. Il n'en demeure pas moins que le présent guide pourra éventuellement être enrichi. Enfin, il est clair que pour bien utiliser et exploiter ce guide, l'enseignant doit travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnels (psychologues, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, conseillers pédagogiques en formation personnelle et sociale). Cet aspect est clairement ressorti lors de l'expérience.

Georges Ouellet

TABLE DES MATIÈRES

Page

AVANT-PROPOS 1

. Introduction 5

. Rôle des éducateurs 6

. École secondaire et prévention 7

. Manifestations de la délinquance 8

. Causes de la délinquance 13

. Activités de sensibilisation et de prévention 14

. Première série - Perception du phénomène de la délinquance . 16

Activité 1 - Un mot qui en dit long 17

Activité 2 - Qu'est-ce qui t'intéresse, qui t'intrigue? 27

. Deuxième série - Nature et effets de la délinquance 32

Activité 1 - Regarde un peu autour de toi 33

Activité 2 - Un geste, des conséquences 36

Activité 3 - Des lois, pourquoi des lois? 43

Activité 4 - Et les lois, ça te dit quelque chose? 45

Activité 5 - Lorsqu'on est exclu 49

Activité 6 - Qu'est-ce que ça change? 52

Page

. Troisième série - Ensemble pour changer, agir et convaincre 55

Avtivité 1 - Comment s'y prendre pour régler ou éviter un conflit? 56

Activité 2 - Imagine une solution 59

Activité 3 - Des actions à entreprendre 63

. Bibliographie 66

. Annexe 1: matériel audiovisuel 68

. Annexe 2: quelques précisions sur les lois 70

INTRODUCTION

Les jeunes et la société ne font pas nécessairement bon ménage. Les jeunes sont sensibles, vulnérables, souvent souffrants, et il n'est pas rare que leurs états d'âme évoluent en violence. Comment, dans une telle perspective, contrer cette violence? Comment, sans pour cela les empêcher d'exprimer leurs états d'âme, intervenir auprès de ces jeunes que la société, depuis le balcon de sa tranquillité, regarde souvent comme des "rebelles sans cause"? Une chose est certaine: si la délinquance juvénile est aussi vieille que le mal de vivre de la jeunesse, les statistiques des dernières années témoignent d'une participation de plus en plus accrue des jeunes à des lots d'activités illégales.

La C.É.C.M. prend donc l'initiative de présenter à son personnel enseignant un guide qui lui permettra de répondre à deux besoins précis et qui, nous l'espérons, aura un effet sur le comportement des jeunes:

- Un besoin d'information: qu'est-ce qu'un acte délinquant et quelles en sont les conséquences pour le jeune, les victimes et la société?

- Un besoin de sensibilisation - pour trouver des alternatives à la délinquance et à la violence, et pour réagir face à ce phénomène.

Par ce document, la C.É.C.M. vise une action concrète et concertée de la part des principaux intervenants du milieu scolaire susceptibles de prévenir certains actes délinquants. À l'heure actuelle, les plans d'action et les recherches en ce qui concerne la prévention de la délinquance sont plutôt rares et dis-

persés, aussi nous devons reconnaître l'urgence et la nécessité d'une concertation à ce sujet si nous voulons agir de quelque façon que ce soit. La prévention de la délinquance par la sensibilisation des jeunes à ce phénomène est essentielle. La société, et l'école en particulier, doivent oeuvrer en ce sens.

RÔLE DES ÉDUCATEURS

L'école joue un rôle primordial dans la socialisation des jeunes: elle encourage l'ouverture des jeunes à l'organisation sociale et favorise le développement d'attitudes et de comportements respectueux. L'école est faite pour l'élève et devrait lui permettre de devenir autonome, de développer son sens des responsabilités, son jugement critique, et de décider de son engagement social. Cette formation propre à sensibiliser les jeunes à plusieurs phénomènes, dont à celui de la délinquance, commence à l'école primaire et doit se poursuivre tout au long du cheminement scolaire. Ce guide s'adresse donc **aux professeurs de 1er cycle secondaire** désireux d'amener les jeunes à vivre ensemble de façon plus harmonieuse. Les enseignants et enseignantes qui veulent impliquer leurs élèves dans cette démarche pourront également trouver de l'assistance auprès des **spécialistes de l'école** (psychologue, travailleur(euse) social(e), psycho-éducateur(trice)...) qui, par leur compétence respective et complémentaire à celle de l'enseignant(e), pourront fournir des conseils judicieux quant à l'analyse des problèmes, à l'intervention et à l'utilisation des ressources du milieu.

Notons également que le contenu de ce guide rejoint certains objectifs du **Programme de formation personnelle et sociale** qui sera

implanté sous peu dans toutes les écoles du Québec. Les professeurs à qui sera attribué l'enseignement de ce programme trouveront, dans le présent document, différents éléments pouvant être utilisés dans le cadre du cours de formation personnelle et sociale.

ÉCOLE SECONDAIRE ET PRÉVENTION

L'entrée à l'école secondaire marque une étape importante dans le cheminement personnel de l'individu. L'enfant quitte l'école primaire et son encadrement pour entrer dans une école où il devra être plus autonome et plus responsable. L'entrée à l'école secondaire coïncide aussi avec le début de l'adolescence, période où les jeunes ressentent le besoin de s'affirmer, de faire des choix et, parfois, d'enfreindre certaines normes.

Dans plusieurs cas, pour répondre à ces besoins, ils en viennent à commettre des actes de délinquance. Aussi, il n'est pas étonnant de constater que la période où les délits du genre sont les plus nombreux est la première partie de l'adolescence (Fréchette et Leblanc, 1981). À l'école, la majorité de ces délits sont le fait d'étudiants de secondaire III, quelquefois de secondaire I et II, plus rarement d'élèves du niveau IV et V.

La sensibilisation à certains comportements devient donc, au niveau secondaire 1er cycle, une forme particulière de prévention. Alors que les jeunes passent par une période critique, l'école peut les aider à réfléchir et à décider des comportements à adopter pour satisfaire leurs besoins et leurs exigences. Le présent

guide fournit certains éléments pouvant aider le professeur à provoquer chez les étudiants une réflexion qui leur sera sans doute bénéfique.

MANIFESTATIONS DE LA DÉLINQUANCE

Une étude intitulée "La violence en milieu scolaire"[1] permet de situer sommairement le problème de la délinquance à l'école secondaire. Il faut cependant souligner qu'une telle recherche, analysant la situation au niveau de la province, ne tient pas compte des disparités régionales et ne fait que donner un aperçu d'un problème qui peut être passablement différent d'une école à une autre.

Après un survol des écrits sur le sujet et suite à la consultation de personnes susceptibles de connaître ce phénomène, cette étude a fait ressortir les types d'actes de délinquance les plus fréquemment rencontrés à l'école secondaire. Il s'agit du vandalisme, du vol, de la violence verbale, de l'usage ou de la vente de drogue[2], de la prostitution et de la violence physique. Un rapport du Conseil scolaire de l'Île de Montréal (Rapport Wener, 1982) soulignait également l'importance de ces manifestations et notait que les responsables des services aux étudiants de la C.E.C.M. considèrent que le vandalisme, le vol et la violence sont les problèmes les plus courants à l'école secondaire.

---

(1) Laviolette, Michelle. **La violence en milieu scolaire, un phénomène ignoré**. Québec, Conseil du statut de la femme, 1981.

(2) Le Service aux étudiants de la C.E.C.M. a diffusé des documents sous le titre: **"La drogue: des choix à faire"**. Ces documents fournissent des informations précises sur le sujet.

Le vandalisme est une forme de délinquance communément adoptée par les jeunes. Rares sont les écoles qui ne sont pas touchées par ce phénomène.

En 1982-1983, la C.E.C.M. a dû débourser une somme atteignant presque 3 millions de dollars pour réparer les dégats causés par le vandalisme. Les frais que le vandalisme occasionne ne se calculent pas seulement en argent: les coûts sociaux qu'il engendre sont multiples. Dans une école le vandalisme, comme tout autre écart sérieux de conduite, perturbe l'organisation scolaire, démoralise élèves et enseignants, altérant par le fait même la qualité de la vie à l'école, tant au point de vie pédagogique que social.

Cette forme de délinquance découle parfois d'un désir de vengeance: le jeune détruit ou abîme un objet appartenant à la personne qui, selon lui, est la source de sa frustration. C'est ce que l'on désigne sous le nom de vandalisme dirigé.

Toutefois, la forme la plus fréquente de vandalisme demeure le vandalisme non dirigé. Le jeune détruit des objets dont il ne connaît pas l'appartenance et saccage les lieux publics par plaisir ou par goût du risque. Ces gestes n'ont aucun mobile apparent et semblent être des actes irrationnels.

Le vandalisme est généralement le fait de jeunes âgés de moins de 17 ans. Selon l'étude de Fréchette et Leblanc (1980), 20% des jeunes qui ont commis ce délit ont 12 ou 13 ans, alors que, selon Biro (1972), 38% des actes de vandalisme sont faits par des jeunes

âgés de 9 à 13 ans, et 80% par des jeunes de 18 ans et moins.

Quant au vol à l'école secondaire, il consiste souvent à s'approprier du matériel audio-visuel tel que magnétophones, enregistreuses, appareils photographiques, ou encore à faire la tournée des casiers desquels argent, billets d'autobus et effets personnels disparaîtront tour à tour. De plus, dans les écoles où les vols sont fréquents, on doit s'attendre à découvrir un important réseau de recel qui servira à écouler les objets volés. Cependant, le vol chez les jeunes n'a pas comme seules cibles les biens trouvés à l'école. Ainsi, les vols bénins (vol à l'étalage: bonbons, jeux, cigarettes), le fait d'entrer sans payer dans un cinéma, à un spectacle, etc. sont fréquents chez les adolescents. La recherche de Fréchette et Leblanc (1981) a effectivement démontré qu'environ 40% des actes de délinquance cachés chez les jeunes de 12 à 13 ans sont des vols bénins. Cette étude indique, par ailleurs, que certains jeunes suivis par le tribunal ont commis des vols plus importants à un âge assez précoce. Ainsi, à treize ans, un bon nombre de jeunes avaient déjà commis des vols sur la personne, des vols par effraction ou des vols de véhicules moteurs.

Quant à la violence verbale, nous croyons indispensable de nous pencher sur ce problème qui, selon une recherche du Conseil scolaire de l'Île de Montréal (Rapport Wener, 1983), prend une importance de plus en plus grande dans nos écoles. Le chantage, les paroles blessantes, les cris affectant l'atmosphère d'un milieu, toute cette violence fait ressortir un manque de respect frappant entre les individus et ne peut que nuire au développement social des étudiants et à leur perception du milieu.

Il ne semble pas que le respect mutuel soit toujours le mot d'ordre dans les écoles secondaires, où on règle souvent ses problèmes à poings levés. En plus d'être généralement accompagnées de violence verbale, ces bagarres entraînent parfois l'utilisation d'armes (couteaux, bâtons, etc.) Fruit d'une situation conflictuelle, la bagarre est souvent pour le jeune la façon la plus simple de résoudre un conflit.

L'extorsion est également un acte de violence fréquemment rencontré à l'école secondaire. Cette forme de délinquance porte généralement atteinte aux plus jeunes. Les plus âgés de l'école leur soutirent objets ou argent en les terrorisant. Par crainte de représailles, l'étudiant ne signalera pas aux adultes le harcèlement dont il a été victime. Ces actes peuvent faire appel à une violence physique (bousculade, prise ferme, etc.), mais, plus souvent, il s'agit de violence psychologique où l'on utilise des moyens de pression tels que l'intimidation ou les menaces de représailles. Les plus âgés de l'école, animés d'un sentiment de force, se permettent donc d'approcher les plus jeunes, de leur demander de l'argent et de les menacer d'être volés ou blessés s'ils ne donnent pas ce qui leur est demandé.

La prostitution des mineurs retient de plus en plus l'attention des intervenants qui travaillent auprès des jeunes. En effet, depuis quelques années, la prostitution des garçons comme celle des filles prend de l'ampleur et s'avère particulièrement inquiétante. La population qui pratique la prostitution a en moyenne 14 ans. Il devient alors primordial de sensibiliser les jeunes de secondaire I, II et III à ce phénomène. Cette pratique attire garçons et filles et comporte divers avantages: il n'y a pas d'âge minimum

et il y a rémunération. Les filles peuvent travailler seules, mais elles ont généralement un protecteur ou s'associent à un réseau qui est parfois en relation avec des producteurs de films pornographiques. Quant aux garçons, ils peuvent également travailler seuls ou avec un réseau, et leur clientèle est surtout composée d'hommes.

Cette énumération sommaire des formes de délinquance pratiquées par les jeunes du secondaire fait état d'une tendance marquées pour les gestes violents. Vandalisme, extorsion, bagarres, tous ces gestes entraînent la violence.

Il importe donc de s'interroger sur le rôle que ces actes d'agressivité jouent dans notre vie. L'agressivité n'est pas seulement expression de violence, elle s'avère nécessaire dans la vie pour pouvoir s'affirmer. Cependant, lorsqu'elle devient violence et se traduit par de la destruction, nous nous devons de rechercher d'autres modes d'adaptation.

Le problème est d'autant plus sérieux que la violence est partout présente (télé, cinéma, musique, etc.), au point qu'il faille se demander si elle n'est pas intégrée à la conduite des jeunes et si le moyen le plus simple pour celui-ci de résoudre un conflit n'est pas d'y recourir.

Il est clair que toutes les formes de délinquance ci-haut mentionnées affectent la vie des jeunes et de leur entourage. L'école se doit donc d'aider ces jeunes, tant les délinquants que les victimes, à réfléchir, voire à changer leur comportement.

CAUSES DE LA DÉLINQUANCE

Il ne fait pas de doute que la délinquance bénigne et occasionnelle est un phénomène très répandu parmi les adolescents. Rien n'indique toutefois que la première faute sérieuse d'un jeune soit un signe de délinquance. Le jeune fait ses expériences et il arrive qu'une de celles-ci soit qualifiée de délinquante. Mais si le jeune commet plusieurs délits, il convient alors de s'interroger sur les raisons de son comportement.

De nombreux chercheurs se sont penchés sur ce sujet. Les approches sont fort nombreuses puisque chaque discipline des sciences humaines (sociologie, psychologie, criminologie, biologie...) a proposé des explications à ce phénomène. Il devient donc malaisé, au cours d'un bref exposé, de résumer chaque théorie ou encore de n'en présenter qu'une seule.

Rappelons seulement que certains jeunes ont des difficultés d'adaptation et que cela peut être imputé à un climat familial malsain, à des échecs répétés à l'école, à un manque de contrôle, à une trop grande permissivité de la société, à un goût effréné du risque. La délinquance est donc souvent reliée aux difficultés de socialisation des jeunes. Notre tâche est de les aider à vivre dans notre société, de leur en expliquer les lois et de les soutenir dans leur démarche personnelle.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

Jusqu'à maintenant, nous avons tenté de renseigner l'enseignant sur un phénomène souvent mal connu. La suite du document se veut un recueil de suggestions pédagogiques conçues pour sensibiliser les étudiants à ce phénomène.

Elles prennent la forme de séances d'animation sous le thème "La prévention de la délinquance ". Elles ne visent pas obligatoirement à la disparition de la délinquance.

Nous voulons plutôt rendre les jeunes conscients d'un phénomène qui les touche et mettre en valeur certains principes sociaux.

Le succès de cette démarche dépendra cependant du degré d'utilisation des critères psychopédagogiques qui la sous-tendent. Tout comme André Jean[1], nous croyons que:

- plus l'élève joue un rôle actif dans une activité, plus il a de chances de faire des apprentissages significatifs pour lui au cours de l'activité;
- les élèves sont capables de faire des choix et de prendre des décisions concernant

---

(1) Jean, André (1981), L'enfant et son environnement, Montréal Éditions du Renouveau pédagogique, p. 14.

leur apprentissage et la conduite de leur vie en général;

- les enfants apprennent mieux s'ils ont la possibilité d'échanger, de partager, de travailler avec d'autres".

Il devient donc primordial d'impliquer activement les élèves dans la totalité de la démarche, comme il importe de suivre l'ordre des activités proposées. Dans ces conditions, l'élève pourra progressivement prendre conscience du phénomène.

L'utilisation que nous faisons du mot délinquance pourra sembler choquante à certains, mais nous croyons que ce mot renvoie à une réalité que l'élève doit découvrir pour en comprendre les différentes facettes, pour mieux se situer face à ce phénomène et ainsi faire un choix quant à la conduite à adopter.

Ce guide demeure un cadre de référence et doit être utilisé comme tel. Il n'est pas une panacée à toutes les situations et à tous les problèmes. Il est important de faire appel à la créativité pour modifier en fonction des goûts et intérêts des élèves les approches proposées. Certaines références sont également faites tout au long du document: il convient de les utiliser afin de compléter ou d'améliorer les activités de ce guide.

Nous croyons que l'enseignement est le principal responsable de l'application du programme de prévention de la délinquance. Par contre, nous croyons nécessaire qu'il soit supporté par divers intervenants (travailleur social, psychologue, policier) qui pourront utiliser leur expertise afin de compléter le travail de l'enseignant.

PREMIÈRE SÉRIE

PERCEPTION DU PHÉNOMÈNE DE LA DÉLINQUANCE

Il n'est pas facile d'aborder le thème de la délinquance en classe. Souvent, les élèves préfèrent ne pas en parler, par peur qu'on leur demande des choses qu'ils veulent garder pour eux, par peur des représailles, par manque de connaissance, ou simplement parce qu'ils jugent que ce n'est pas un sujet à traiter à l'école. Il faut donc les apprivoiser et les préparer à amorcer une réflexion en ce sens.

Il faut, avant tout, chercher à savoir si les élèves sont intéressés à un aspect ou l'autre de la question. En effet, si on désire rejoindre l'adolescent, le sujet abordé doit lui plaire, l'intriguer ou le toucher de façon satisfaisante.

La première partie de cette démarche de sensibilisation consiste en deux activités ayant chacune un objectif précis. La première activité servira à éveiller la curiosité des élèves et leur désir d'approfondir le sujet. La seconde activité donnera aux élèves la possibilité de préciser ce qui les intéresse. Cette dernière séance permettra également au professeur d'élaborer un cheminement adapté aux élèves.

Activité no 1 Un mot qui en dit long

Objectif: Susciter l'intérêt des jeunes face au phénomène de la délinquance; éveiller leur curiosité, les préparer à une étude plus approfondie du phénomène.

Déroulement de l'activité

Nature: Cette activité consiste à laisser les élèves s'exprimer sur ce que le mot "**délinquance**" éveille en eux. Les élèves profiteront de cette période pour laisser libre cours à leur imagination et, de ce fait, s'exprimer sur ce qui retient leur attention.

Méthodologie: Par une activité de brainstorming, l'animateur invite les étudiants à dire tous les mots que le terme "**délinquance**" évoque en eux.

Il écrit alors au tableau tous les mots proposés et tente de voir ce qui se dégage de l'ensemble des mots.

Il peut discerner certaines catégories et commencer à évaluer les préoccupations de ses élèves.

Par exemple, les mots "**tribunal**", "**police**", "**juge**", "**prison**" peuvent être classés sous la rubrique de "**contrôle social**", alors que les mots "**vandalisme**", "**vol**", "**violence**" pourraient être mis sous celle de "**délits**".

Il convient de faire cette classification avec les élèves tout en s'assurant que chacun connaît la signification de ces mots. Au besoin, il faudra créer des définitions avec les élèves.

Variante Laisser les élèves s'exprimer à partir des huit dessins reproduits ci-après.

Rôle de l'animateur

- Présenter l'activité comme séance de mise en train préalable à une réflexion qui s'étend sur le cours de l'année.
- Expliquer aux élèves en quoi consiste l'activité de "**brain-storming**". (Tous les mots sont acceptés, aucune censure n'est nécessaire.)
- Susciter la curiosité des élèves en évitant d'aborder les sujets en profondeur.
- Guider les élèves lors de la classification des différents mots.
- Faire ressortir leurs principales préoccupations et, au besoin, leur suggérer un des thèmes fondamentaux qui feront l'objet de la seconde activité.

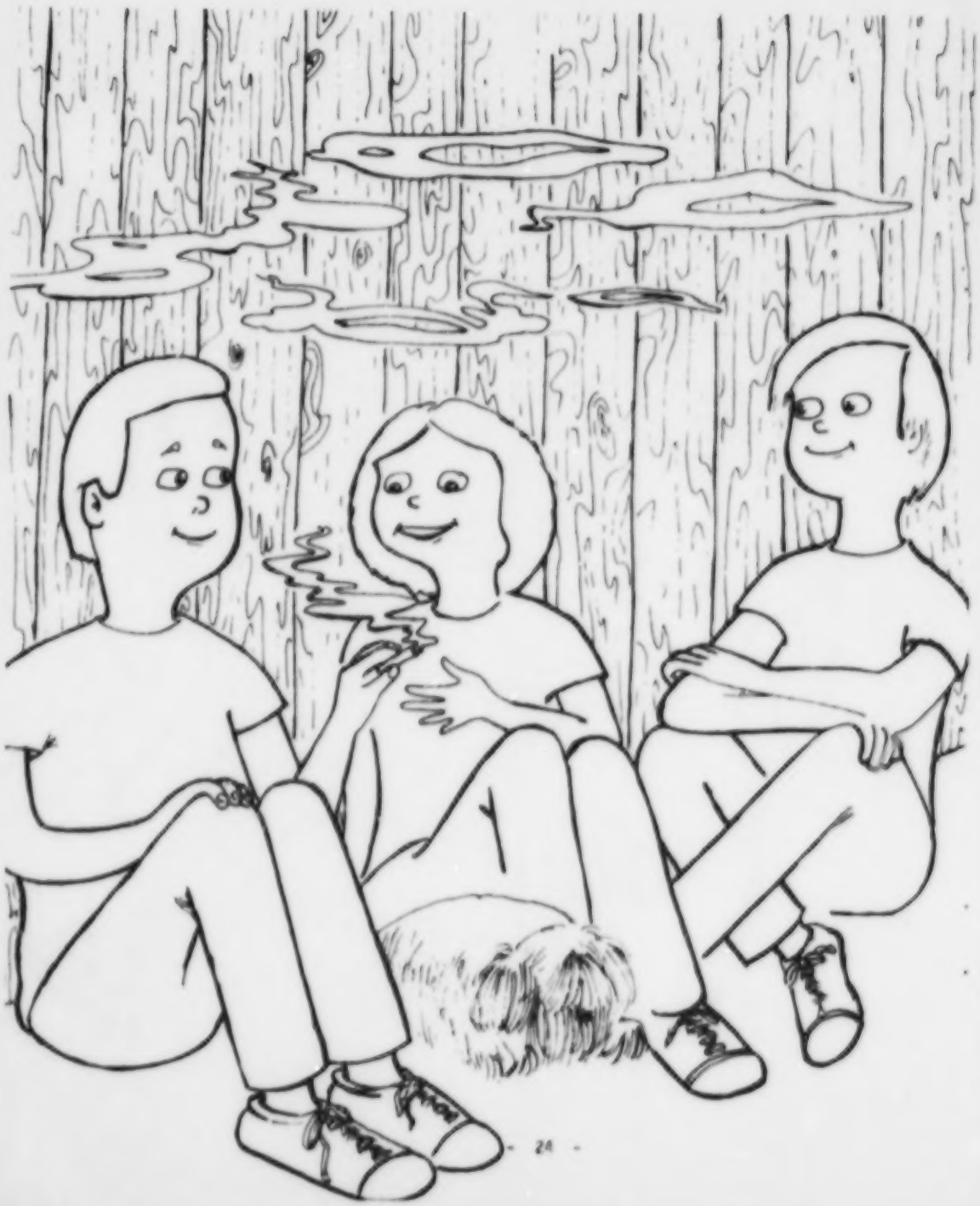

CENTRE D'ACCUEIL

Activité no 2 Qu'est-ce qui t'intéresse, qui t'intrigue?

Objectifs

- Cerner les intérêts et identifier les besoins des élèves face au thème: "La délinquance".
- Évaluer les connaissances de base des étudiants relativement à différentes composantes du thème.

Déroulement de l'activité

Contenu:

À l'aide d'un questionnaire, on incite les élèves à prendre position face au thème de la délinquance, à identifier ce dont ils aimeraient parler et à situer leurs connaissances sur le sujet.

Grâce à un échange sous forme de forum, les élèves auront la possibilité d'émettre des commentaires face au thème et de proposer diverses perspectives qui pourraient être abordées.

Méthodologie:

Avant la séance destinée à cette activité, le professeur ou l'animateur devra préparer une fiche questionnaire pour chaque étudiant.
L'étudiant identifie sa fiche en y apposant un indice ou un signe qu'il pourra reconnaître lorsqu'on lui remettra sa copie.
L'étudiant remplit le questionnaire.
Une mise en commun des résultats peut alors se faire de façon confidentielle par le professeur et quelques élèves, ou s'effectuer de façon plus informelle lors d'une discussion où chacun verbalise sa position.

Une fois les résultats connus, discuter avec les élèves des thèmes du guide qu'ils aimeraient voir abordés au cours de l'année, et adapter un programme en conséquence.

Variantes:

1. On peut procéder oralement pour toutes les démarches de l'activité en laissant les élèves s'exprimer librement sur chaque question lors d'une table ronde.

2. Décrire brièvement le contenu du guide et demander aux élèves de dresser la liste des sous-thèmes qu'ils veulent aborder. Puis, pour chaque sous-thème, faire une discussion où chaque élève dira si oui ou non il désire l'aborder.

Rôle de l'animateur

. Chercher à connaître l'intérêt qu'ont les élèves pour ce thème.

. Amener les élèves à exprimer leurs propres opinions, en soulignant que de cela dépendra le programme de l'année et en suscitant leur verbalisation par des questions du genre:

  . Croyez-vous qu'il est nécessaire de connaître la loi?

  . De quelle façon est ce important?

  . Si on parle de consommation de drogue, de vandalisme, de vol, etc., quel aspect vous attire? Est-ce l'aspect légal ou social?

Matériel

Questionnaire

1. Est-ce que ça t'intéresse d'en connaître davantage sur les lois?

   - [ ] oui
   - [ ] ça me laisse indifférent
   - [ ] non

2. Quand je vois quelqu'un faire quelque chose que je crois non permis:

   - [ ] j'ai peur
   - [ ] je suis curieux, j'écoute, je regarde
   - [ ] ça ne me dérange pas
   - [ ] je trouve ça excitant
   - [ ] ça me fait horreur, je ne veux pas voir ça
   - [ ] je ne veux pas parler de ça

3. Les mots "vandalisme", "vol" me font penser:

   - [ ] à du plaisir (thrill)
   - [ ] à de la peur
   - [ ] à la police
   - [ ] à la loi
   - [ ] au non-respect des autres
   - [ ] à un(e) ami(e)
   - [ ] à de l'argent
   - [ ] au manque de respect de l'environnement

4. Qu'est-ce qui peut arriver à quelqu'un qui se fait prendre pour vol? Écris-le en quelques mots.

   _____

   _____

   _____

5. Qu'est-ce que je pense de ceux qui font du vandalisme, du vol?

- ☐ que ce sont des gens qui aiment s'amuser
- ☐ que ce sont des gens qui ne respectent rien ni personne
- ☐ que ce sont des gens biens
- ☐ que ce sont des personnes qui me font peur
- ☐ que ce sont des personnes qui me laissent indifférent

6. Si on parle en classe de délinquance, de prévention de la délinquance, d'attitudes positives:

- ☐ je vais trouver ça intéressant
- ☐ je vais trouver ça ennuyant
- ☐ cela m'est tout à fait égal

7. Ce sujet m'intéresse parce que:

- ☐ je ne sais rien sur cela
- ☐ j'en sais un peu, mais je voudrais en connaître plus sur:

  la loi ☐

  les drogues ☐

  ce qui arrive à ceux qui se font arrêter ☐

  autres choses: _____

  _____

8. Est-ce que ça te dérange qu'il y ait des gens qui fassent toutes sortes de choses illégales?

- ☐ oui, beaucoup
- ☐ ça ne me regarde pas
- ☐ je trouve ça excitant

9. Fais les bonnes associations: (inscris le bon chiffre à côté de la lettre)

a) centre d'accueil

b) vol

c) vandalisme

d) loi

e) fraude

f) tribunal

1) Briser ou abîmer quelque chose intentionnellement

2) Une règle, une norme de conduite à suivre, à obéir

3) Lieu où l'on accueille les jeunes en difficulté

4) Lieu où l'on rend justice

5) Action faite de mauvaise foi, dans l'intention de porter atteinte aux droits ou intérêts d'autrui, ou dans le but de tromper quelqu'un.

6) Prendre quelque chose à quelqu'un sans en avoir la permission.

DEUXIÈME SÉRIE

NATURE ET EFFETS DE LA DÉLINQUANCE

Après avoir identifié les intérêts des élèves et les sujets qu'ils désirent aborder, l'animateur pourra, à l'aide des activités qui suivent, leur faire prendre conscience du phénomène de la délinquance autour d'eux. Il s'agira ensuite de leur faire connaître certains actes délinquants et d'en analyser les éventuelles conséquences. Enfin, en provoquant chez eux une réaction face à quelques délits, il sera possible d'identifier les comportements à éviter et d'en valoriser d'autres.

Cette seconde partie vise trois objectifs: faire voir et faire connaître le phénomène de la délinquance, mais surtout faire ressortir les comportements à éviter et ceux à adopter. Il faut donc dépasser le stade de l'information sur différents thèmes pour tenter de développer la capacité des élèves à analyser des situations et à réagir en toute lucidité.

Activité no 1 **Regarde un peu autour de toi**

Objectif: Permettre aux élèves de prendre conscience que la violence, le vol ou toute autre forme de délinquance est un phénomène qui les entoure.

Description de l'activité

Contenu: À partir d'un calendrier que les élèves confectionnent, relever toutes les situations relatives à la délinquance qu'ils ont vues, vécues, ou dont il a été question dans une lecture ou dans une conversation.

Méthodologie: Chaque étudiant confectionnera, au début de la semaine prévue pour cette activité, un calendrier de 5 jours (pour exemple de calendrier, voir "Matériel").

Chaque jour, l'élève devra inscrire sur son calendrier des actes qu'il a vus à la télévision, dans la rue, à la maison (bagarre, vandalisme, vol...), ou y coller un texte lu (ex.: article de journal) qui relate un fait du genre. Pour chaque événement que l'élève inscrira, transcrira ou collera, il écrira ses commentaires personnels, comme les sentiments qu'il aura ressentis.

À la fin de la semaine, susciter un débat à partir du contenu du calendrier.

D'abord, chacun s'exprimera sur le résultat de ses observations, puis un débat ou une table ronde pourra s'ouvrir autour de la question suivante:

Est-ce que ces actes affectent notre vie?
Est-ce qu'il faut s'en inquiéter?

Variante:

. Les élèves peuvent préparer une enquête à l'école à partir d'un questionnaire qu'ils élaborent.

Ils pourront alors orienter leurs questions sur le thème de la victimisation (ex.: Est-ce que tu t'es déjà fait voler quelque chose? Qu'est-ce que c'était?) ou sur celui de la délinquance révélée (ex.: As-tu déjà volé quelque chose?).

En impliquant tous les élèves de la classe dans une telle démarche, on obtiendra des résultats qui pourront être analysés et présentés en début d'une discussion autour du thème: "La délinquance dans notre milieu de vie, est-ce que ça nous affecte?".

. On pourra aussi utiliser les deux méthodes, un groupe travaillant avec le calendrier et l'autre au niveau de l'enquête. On obtiendra ainsi deux visions différentes d'une réalité, ce qui suscitera une discussion d'autant plus captivante.

. Travailler à partir des journaux, analyser la place que prend la criminalité dans tel ou tel journal. Comparer les informations. Amener les élèves à travailler de cette manière et à écrire un éditorial où ils pourront donner leur opinion et se situer par rapport à la violence dans le monde. Les pousser ainsi à écrire un texte où point de vue personnel et argumentation seront mis en évidence.

Rôle de l'animateur:

. Inciter les élèves à remplir le calendrier en leur donnant des temps libres à chaque rencontre.

. Pour l'enquête, donner du temps aux élèves pour bâtir le questionnaire; leur donner des exemples du genre de questions qui peuvent s'y retrouver; les conseiller au niveau de la construction du questionnaire afin que la compilation des résultats ne soit pas trop longue.

. Prendre du temps au début de la semaine pour expliquer aux élèves ce qui doit se retrouver sur le calendrier, i.e. tous les actes qui ont été vus, vécus, et que les élèves souhaitent ne jamais subir.

Matériel:

Calendrier

. Feuille 21,5 cm x 28 cm coupée en deux sur le sens de la largeur pour donner 21,5 cm x 14 cm. Brocher cinq feuilles de cette dimension pour un livret avec feuille pour chaque jour de la semaine.

Genre de questions pour le questionnaire-enquête:

1. Être témoin de...

   As-tu déjà été témoin - as-tu déjà vu
   quelqu'un voler quelque chose? ____ combien de fois? ____
   quelqu'un briser un objet qui ne lui appartenait pas
   pour s'amuser? ____
   combien de fois? ____

2. Participer à ...

   As-tu déjà volé un objet de moins de 50,00 $? ____
   As-tu déjà consommé de la drogue?
   T'es-tu déjà battu avec quelqu'un? ____

3. Être victime de...

   As-tu déjà été volé? ____ Quel objet était-ce? ____
   As-tu déjà été menacé de te faire blesser? ____

Activité no 2 **Un geste, des conséquences**

Objectifs:

. Faire prendre conscience qu'il existe différents actes délinquants; en cerner les composantes.

. Amener les élèves à évaluer les conséquences de ces actes, tant pour la personne qui les commet que pour son entourage ou l'environnement.

. Cerner les motifs de ces actes.

Description de l'activité

Contenu: Par le biais de différentes techniques d'animation, cette activité consiste à sensibiliser les élèves au fait que certains actes ne sont pas acceptés d'eux, étant donné les conséquences fâcheuses pour la personne qui les subit.

Méthodologie: Choisir les thèmes à aborder en fonction des intérêts et motivations des élèves; utiliser les résultats de la démarche de l'activité 2 de la première partie.

Diviser la classe en sous-groupes d'environ 6 élèves. L'enseignant inscrit sur des feuilles les différents thèmes suscitant l'intérêt de sa classe. A tour de rôle, chaque sous-groupe vient piger un thème. Les équipes se doivent de développer le thème choisi en inventant un scénario dans lequel on devra clairement faire ressortir les conséquences des différents comportements. Puis chacune des équipes joue sa mise en situation devant la classe. A la fin de chaque "sketch", l'enseignant fait un retour avec toute la classe en insistant sur les conséquences soulevées dans la mise en situation.

Variante: . Demander aux élèves de faire une recherche sur le sujet et de rédiger un texte où les différents items (définitions, conséquences, motivations) seront mis en évidence. À partir de la recherche de chacun, provoquer une discussion de groupe où chacun pourra faire part de ses sentiments, de ses expériences.

Rôle de l'animateur:

Pour chaque type d'acte, l'enseignant doit amener les élèves à mettre en évidence certains éléments.

1. Le vol

Amener les élèves à différencier les types de vols.

- vol à l'étalage: vol qui consiste à prendre quelque chose dans un commerce sans avoir le consentement du propriétaire ou de la personne responsable.
- vol par effraction: entrer illégalement (ex.: forcer les serrures, briser une fenêtre) ou sans permission dans un endroit (maison, voiture...) pour y voler quelque chose.
- vol qualifié: tout vol où il y a utilisation de violence ou menace de violence (ex.: vol à main armée).
- recel: le fait d'avoir en sa possession tout objet que l'on sait ou devrait savoir qu'il a été volé.
- vol simple: tous les autres vols qui ne correspondent pas aux types mentionnés précédemment.

2. **Les conséquences**

Dresser la liste avec les élèves:

. On prive quelqu'un de ses biens.

. On effraye les gens. Deux exemples: la perspective d'un vol qualifié fait que certains individus demeurent toujours sur leurs gardes et évitent de sortir seuls; celle d'un vol par effraction fait que d'autres deviennent craintifs au point d'éviter tous les moments de solitude à la maison.

. Chacun débourse une somme d'argent pour pallier aux méfaits du vol; on paie des assurances pour l'auto, la maison, etc.; on paie entre 5 et 10% de plus à l'achat d'un article, les commerçants comblant les pertes dues au vol par ce moyen.

. Faire aussi ressortir le fait que tout le monde peut être volé et qu'il faut protéger ses biens, mettre un cadenas sur la bicyclette, verrouiller les portes, etc.

. Le vol, comme les autres délits, crée un désordre social qui affecte la vie de chacun.

- Terminer cette réflexion par les questions suivantes:

  . Quelle importance accorde-t-on à ses biens?

  . Pourquoi veut-on et doit-on les protéger?

  . Est-ce que le fait qu'il y a des vols affecte la qualité de la vie?

3. **Qui vole et pourquoi?**

Amener les élèves à s'exprimer sur cette question. Noter que tout le monde peut voler un jour et que chacun a ses propres motivations.

. Les jeunes: pour le plaisir, pour entrer dans un gang, pour montrer à leurs amis qu'ils ont du cran.

. Les professionnels du vol.

Avec les élèves, dresser la liste des motivations par thème (plaisir, défi, paresse...), discuter avec eux du bien-fondé de celles-ci et chercher à savoir si, pour eux, il existe des motifs valables.

1. **Le vandalisme**

Amener les élèves à distinguer les deux types de vandalisme (dirigé, non-dirigé).

Analyser avec les élèves la notion de bris intentionnel.

2. **Conséquences**

Observer le milieu école et demander aux élèves si le vandalisme change quelque chose, s'il affecte le milieu de vie. Pour ce faire, diviser la classe en sous-groupes où chacun d'entre eux observera un endroit dans l'école (toilette, casier, classe, etc.) et fera la liste de ce qui a été endommagé. Mettre en commun les observations et analyser les conséquences du vandalisme.

. Laisser les élèves exprimer leur opinion personnelle sur les conséquences du vandalisme sur soi et sur la qualité de l'environnement.

. S'attarder sur la notion de "qualité de vie"; demander aux élèves ce que cela représente pour eux.

Par ex.: à l'école, si des vitres sont brisées et des cases défoncées, est-ce que ça affecte la qualité de l'école?

Que peut-on faire pour éviter le vandalisme?

. Aborder aussi l'importance d'un environnement sain; susciter une réflexion à partir de ces points:

. Demander aux élèves d'identifier les richesses de l'environnement, les comportements qui affectent l'environnement (vandalisme, pollution, etc.) et les moyens que l'on a pour protéger l'environnement?

. Essayer d'arriver à la conclusion suivante: l'adaptation et l'ajustement sont reliés à une relation harmonieuse avec l'environnement. Ainsi, plus on protège l'environnement, plus la qualité de vie est bonne et plus nos chances de s'adapter positivement sont fortes.

3. **Qui fait du vandalisme, pourquoi?**

. Identifier avec les élèves des motifs qui incitent les jeunes à commettre ces actes - par défi, plaisir, influence des autres, vengeance, colère.

. Discuter avec les élèves sur les personnes qui commettent ces actes. Qui sont-ils? Tout le monde peut en faire, mais ce sont surtout les jeunes que l'on identifie à ce délit. Pourquoi?

. Enfin, chercher à savoir ce qui empêche certains jeunes de faire cela, comme les conséquences, le refus de manquer de respect, etc.

La violence

1. Les types de violence

Ce thème est très large et regroupe de multiples comportements ayant leurs propres caractéristiques. Accorder cependant une attention spéciale aux difficultés reliées à la résolution de conflits ou aux conflits qui se règlent fréquemment par de la violence physique ou verbale.

Amorcer alors une discussion centrée autour de cette question:

Dans quelle situation suis-je porté à avoir recours à la violence?

Avant cette démarche, il serait donc important de sensibiliser les élèves au terme "violence" (qu'est-ce que ça représente pour eux?) et de les préparer à cette démarche en leur demandant d'analyser leur comportement.

Amener les élèves à réfléchir sur la distinction entre violence physique et violence verbale. Toucher à l'aspect de "violence acceptée socialement". Demander aux élèves s'ils croient qu'il y a des situations où la violence est tolérée, acceptée. Aborder ainsi le thème de la violence dans les sports.

- On peut également aborder ce thème sous l'angle des relations filles-garçons et amorcer ainsi une discussion sur le harcèlement sexuel.

2. Les conséquences de la violence

Amener les élèves à évaluer les conséquences de l'utilisation de violence en soulevant les questions suivantes:

- Est-ce que j'affecte les autres et la relation que j'ai avec eux lorsque je réagis violemment, en criant ou en me battant?

La violence

1. Les types de violence

Ce thème est très large et regroupe de multiples comportements ayant leurs propres caractéristiques. Accorder cependant une attention spéciale aux difficultés reliées à la résolution de conflits ou aux conflits qui se règlent fréquemment par de la violence physique ou verbale.

Amorcer alors une discussion centrée autour de cette question:

> Dans quelle situation suis-je porté à avoir recours à la violence?

Avant cette démarche, il serait donc important de sensibiliser les élèves au terme "violence" (qu'est-ce que ça représente pour eux?) et de les préparer à cette démarche en leur demandant d'analyser leur comportement.

Amener les élèves à réfléchir sur la distinction entre violence physique et violence verbale. Toucher à l'aspect de "violence acceptée socialement". Demander aux élèves s'ils croient qu'il y a des situations où la violence est tolérée, acceptée. Aborder ainsi le thème de la violence dans les sports.

. On peut également aborder ce thème sous l'angle des relations filles-garçons et amorcer ainsi une discussion sur le harcèlement sexuel.

2. Les conséquences de la violence

Amener les élèves à évaluer les conséquences de l'utilisation de violence en soulevant les questions suivantes:

> . Est-ce que j'affecte les autres et la relation que j'ai avec eux lorsque je réagis violemment, en criant ou en me battant?

. Si le fait d'adopter certains comportements (sauf la prostitution) affecte les gens qui en sont victimes, crois-tu que ça peut aussi affecter celui qui commet ces actes? Comment?

  . sanction par la loi
  . détérioration de la relation qu'il entretient avec les gens, la société: perte de confiance, autopunition (abus des drogues, destruction de choses utiles)
  . non-amélioration de ce qu'il revendique

Suggestions supplémentaires

Pour les thèmes "vol", "vandalisme" et "violence", utiliser le guide pédagogique produit par le Service aux étudiants de la C.E.C.M. intitulé: "Guide pédagogique pour la présentation du document: Jeunes égaux en droits et responsables".

. pour le vol et le vandalisme, voir "le droit à la propriété", page 20
. pour la violence verbale, voir "le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation", page 16
. pour la violence physique, voir "le droit à l'intégrité physique", page 12

Pour les thèmes "vol", "vandalisme", "prostitution des mineurs" et "drogues", avoir recours au document de la Sûreté du Québec intitulé: "Programme d'information en milieu scolaire" - cahiers nos 6-7-8-9.

Enfin, pour les drogues, on peut utiliser les documents intitulés: "Les drogues: des choix à faire", qui proposent une démarche de conscientisation de ce phénomène.

Activité no 3 **Des lois, pourquoi des lois?**

Objectifs:

- Définir la notion de loi
- Évaluer la raison d'être des lois
- Dresser la liste des gestes qui vont à l'encontre d'une loi ou d'un règlement en vigueur au Québec

Description de l'activité

Nature: À l'aide d'une recherche, de discussions et de débats, cette activité vise à faire prendre conscience aux étudiants qu'il existe différentes lois et que toutes ont leur raison d'être.

Méthodologie: Papier et crayon en main, les élèves auront à créer une définition personnelle de la notion de "loi". Ils pourront également nommer certaines lois qu'ils connaissent.

Évaluer ensemble la pertinence des définitions de chacun et en formuler une la plus proche possible de la réalité et de la perception des élèves.

À partir des lois qu'ils auront nommées, amener les étudiants à cerner le but et la raison d'être des lois. Les faire répondre à ces questions:

- La notion de loi, qu'est-ce que c'est pour toi?
- Quelle importance a la loi? Est-ce nécessaire d'en avoir?
- Pourquoi y a-t-il des lois?

Lorsqu'ils aborderont les lois en rapport avec des comportements illégaux (code criminel), les amener à identifier les actes qui vont à l'encontre de ces lois. Dresser une liste.

Variantes:

. Proposer aux élèves de faire une recherche sur le thème: "La loi, ses raisons d'être".

. Exploiter l'analogie: l'analogie peut se révéler un bon moyen pour faire comprendre aux étudiants le pourquoi des lois qui régissent la société. À partir d'un film ou de livres décrivant la vie des animaux, il est possible de faire des rapprochements entre la loi dans leur milieu de vie et la loi dans notre société. On peut, par exemple, faire référence à la loi du territoire, au comportement des loups, à la vie en société chez les abeilles, chez les fourmis.

Une telle approche peut permettre un débat intéressant et une compréhension accrue pour les étudiants.

Rôle de l'animateur

. Aider les élèves à saisir la notion de loi en leur fournissant, au besoin, différents indices.

. Susciter le débat sur la raison d'être des lois en demandant aux élèves d'imaginer une société sans lois.

. Provoquer aussi une réflexion à partir de questions du genre:

. Qu'est-ce qui arriverait si personne ne suivait les lois?
. Pourquoi doit-on être au courant des lois qui nous concernent?

Matériel

. Loi: "une règle, une norme de conduite à suivre, à obéir, une limite que l'on vient imposer à tes libertés" (Manuel d'éducation juridique)

Activité no 4 Et les lois, ça te dit quelque chose?

Objectifs:

- Faire connaître aux élèves les lois qui les concernent.
- Faire prendre conscience qu'un acte peut être jugé devant le tribunal
- Amener l'élève à s'interroger sur le pourquoi des lois.

Description de l'activité

Nature: Cette activité consiste à informer les jeunes des lois qui les concernent et des effets de leur application. À l'aide d'une discussion et d'une présentation de différentes lois, faire prendre conscience du fait que certains comportements non acceptables amènent la société à réagir et à sévir.

Méthodologie: Fournir une copie de l'histoire de Nathalie à chaque élève en lui demandant de lire l'histoire et de répondre à chacune de ces questions tout en complétant l'histoire:

- Qu'est-ce qui arrivera à Nathalie?
- Si la police vient, qu'est-ce qu'elle fera?

Lorsque chacun aura terminé la suite de l'histoire, laisser les élèves s'exprimer sur le déroulement de l'histoire.

Après ce travail, tenter de dégager les connaissances des élèves sur la Loi de la protection de la jeunesse à l'aide de la question suivante:

- Sais-tu à qui elle s'applique et quand elle s'applique?

Présenter aux élèves les points importants de la loi et, avec eux, terminer l'histoire de Nathalie en y insérant des notions relatives à la loi.

Se référer à la section "Matériel" pour les documents à consulter avant d'entreprendre cette séance.

Faire une discussion, une table ronde, ou demander de produire un document à partir des questions suivantes:

- Qu'est-ce qu'une loi pour toi?

. Qui fait les lois? Qui les applique?

. Quelle importance a la loi? Est-ce nécessaire d'en avoir?

. Si je pouvais faire tout ce que je veux...
(faire écrire une histoire ou dessiner une situation sur ce sujet; imaginer une activité de classe où tout le monde peut faire ce qu'il veut.)

Cette activité demande un approfondissement qui pourra s'étendre sur plusieurs périodes de classe. Prendre les questions une à une et susciter la discussion.

Variante : . Inviter un policier à donner un exposé sur les lois qui concernent les jeunes, et plus particulièrement à donner de l'information concernant la loi des jeunes contrevenants.

. Exploiter l'analogie.

L'analogie peut se révéler un bon moyen pour faire comprendre aux enfants les lois qui régissent notre société. À titre d'exemple: il y a moyen de faire des associations entre la loi du milieu de vie des animaux et la loi dans notre société à partir d'un livre ou d'un film. On peut faire référence à la loi du territoire ou encore à la vie en société.

. Pour que les élèves comprennent bien à quoi servent les lois, les règles, faire référence aux règles de la famille, de l'école.

Par exemple, leur demander de dresser une liste des règles à la maison (horaire, souper, coucher..., usage des pièces...), de voir ce qui pourrait arriver s'il n'y avait pas ces règles, et ainsi de découvrir l'utilité des règles (harmonie, sécurité, prévention, respect de l'autre...).

Les faire réfléchir sur les règles de l'école ou à l'intérieur du groupe de pairs.

Matériel

Texte à lire: L'histoire de Nathalie

Nathalie a 14 ans et cet après-midi, elle rencontre ses amis au parc.

Ses amis l'attendent et se demandent ce qu'ils vont faire de leur après-midi.

. "Qu'est-ce qu'on fait cet après-midi?" demande Louise.

. "On va chez Disco-Plus... c'est au tour de Nathalie", propose Jean.

. "Tiens, la voilà", dit Louise.

Nathalie s'approche du groupe.
Jean lui dit: "Justement on parlait de toi, on disait que c'était à ton tour de piquer un disque".
. "O.K., je n'ai pas peur", répond Nathalie.

Ils se dirigent ensemble vers le magasin. Nathalie entre et choisit de prendre le premier disque à sa portée lorsque le vendeur aura le dos tourné.
. "N'importe quel, ça n'a aucune importance, je veux simplement leur prouver que je n'ai pas peur", se dit Nathalie.

Pendant que le vendeur est occupé avec un autre client, Nathalie prend un disque et se dirige vers la sortie.

Au moment où elle s'approche de la porte, le vendeur l'arrête.

. "T'as pas honte?" lui dit-il.
. "Bien non... tu me fais pas peur", répond Nathalie.
. "Tu sais que je peux appeler la police? Est-ce que c'est ça que tu veux que je fasse?..."

Complète l'histoire - Qu'est-ce qui va arriver à Nathalie?

Documents à consulter

- Les droits des jeunes. Les cahiers de Boscoville, 10950 boulevard Perras, Montréal H1C 1B3. Petit cahier s'adressant aux jeunes et donnant divers renseignements sur le D.P.J., le C.P.I., le tribunal, les centres d'accueil, les services sociaux, etc.

- La loi sur les jeunes contrevenants, 1982. Disponible au centre de consultation du solliciteur général du Canada, au numéro 283-7362.

  Cette brochure présente les lignes générales de cette loi qui devrait être impliquée prochainement.

- Allard, D. et al. (1980). Programme de prévention du crime en milieu scolaire, Sûreté du Québec (Montréal), p. 18-25, 29-31, 40-45.

Rôle de l'éducateur

- Encourager l'expression d'opinions à chacun des stades de l'activité tout en fournissant aux élèves des renseignements pertinents.

- Après chaque question posée, faire une récapitulation et compléter au besoin à l'aide de la documentation.

- Donner des informations sur les personnes ou les organismes à consulter si un jeune a des problèmes: D.P.J., C.L.S.C., Parents-secours, police, etc.

- Aborder aussi le thème "le droit des jeunes" car, si des lois visent à contrôler leurs comportements, d'autres visent à les protéger.

- Terminer la session destinée au droit par des questions de ce genre:

  - Est-ce important de suivre la loi, les règlements?

  - Imagine une école sans règlement: qu'est-ce qui pourrait arriver?

Activité no 5

Lorsqu'on est exclu

Objectif: . Amener les élèves à comprendre ou saisir la signification d'une exclusion de la société.

Contenu: À partir d'un livre ou d'un film, on crée une situation où les élèves pourront comprendre l'ampleur d'un séjour en centre d'accueil ou d'une vie en prison, et par le fait même s'exprimer à ce propos.

Méthodologie: À l'intérieur de la section "Matériel", on trouvera des suggestions de films ou de livres relatant des expériences de vie en réclusion.

Commencer l'activité soit en présentant le film, soit en demandant aux élèves un résumé de l'histoire.

Effectuer un retour sur le sujet en amenant les élèves à réfléchir sur ces points:

. les conséquences de la vie en centre d'accueil: séparation avec sa famille, avec le monde extérieur; privation des loisirs, etc.;

- stigmatisation, exclusion de son milieu de travail ou de l'école

- casier judiciaire, si cela se produit à l'âge adulte

- restrictions de toutes sortes; en prison, on doit suivre des normes très précises, manger à des heures fixes, etc. La liberté est donc contrôlée à l'extrême.

Suite à cette séance, on pourra organiser une rencontre avec des détenus ou des ex-détenus. Cela peut généralement se faire sous forme d'un échange, d'un dialogue, ou sous forme d'une activité sportive.

Rôle de l'animateur

- Stimuler l'échange en mettant en relief les notions suivantes:
  - restriction de la liberté
  - séparation de sa famille
  - exclusion

- Amener les élèves à s'imaginer dans une telle situation:
  - comment se sentiraient-ils?
  - est-ce que leur intégrité en tant qu'individus serait atteinte?

Matériel

Film

O.N.F.

En prison

No 106c - 025 - 179

Durée: 10 minutes

Film d'animation évoquant une incarcération dans une prison canadienne.

Enfants de la cour - 1 - no 106C0278-135

En deux ans, Louise fera une quinzaine de séjours dans dix institutions. La moitié de ce temps, elle le passera en cellule d'isolement.

Enfant de la cour II - no 106C-0278-136

Entrée d'une jeune fille dans l'engrenage des institutions.

Le choc de la sortie no 106C-0278-134

André sort du maximum Laval, Février. Il porte des vêtements d'été et ne sait où aller!

Livres

Tu as volé Jacher de Hans Georg Noack
Éditions de l'amitié

L'envers de l'enfance de Alice Parizeau
Éditions La Presse

Activité no 6 **Qu'est-ce que ça change?**

Objectifs:

. Evaluer l'impact sur soi et sur les autres des différentes attitudes que l'on adopte.

. Evaluer l'impact sur soi et sur les autres de la maîtrise et de la non-maîtrise de soi.

. Identifier des attitudes positives à adopter.

Description de l'activité

Contenu: A l'aide de phrases illustrant diverses situations, on amène les étudiants à dire ce qui pour eux déclenche de la violence. On vise ainsi à confronter les élèves à des attitudes.

Méthodologie: A l'intérieur de la section "Matériel", on trouvera des phrases illustrant différentes situations.

Distribuer une copie de ces phrases à tous les élèves et leur demander de les analyser et d'indiquer les phrases qui, pour eux, constituent un déclencheur de violence.

Pour stimuler les étudiants à cette activité, créer une mise en situation. Par exemple, à partir du mot "insulter", demander: "Quand tu te fais insulter, comment as-tu envie de réagir, de répliquer?"

Classer les propositions avec les élèves à l'intérieur de ces 2 catégories: déclencheur de violence - non déclencheur de violence.

Ajouter certaines situations à la liste à partir de l'expérience des élèves.

Faire un retour avec les élèves sur l'importance d'adopter des attitudes qui provoquent le moins de violence possible, cela afin d'éviter toute situation où la personne qui intervient ne devienne victime à son tour.

Évaluer également la liste des propositions en fonction de la maîtrise de soi; par exemple, demander la question suivante:

Est-ce que la première proposition suggère un comportement où la personne se maîtrise?

Rôle de l'animateur

- Au début de cette séance, il importe d'expliquer aux élèves la notion "déclencheur de violence". Donner des exemples, demander aux élèves d'en fournir et composer une définition adoptée à leur niveau, à leur perception.

- Prendre du temps pour évaluer l'impact des différents comportements, attitudes, gestes ou paroles sur les autres, et concernant la vie de tous les jours:

- "Si quelqu'un te félicite, comment as-tu envie de réagir? Ta journée commence-t-elle bien? Mais si quelqu'un te dit des bêtises, est-ce que ta journée commence aussi bien?"

- À l'intérieur de cette activité, on pourra également aborder le thème des relations interpersonnelles et de l'importance des attitudes à l'intérieur de celles-ci.

- Dégager les principales composantes d'une relation interpersonnelle de qualité (confiance en soi, en l'autre, échange, compromis, respect, etc.) et insérer ces considérations à l'intérieur du thème "attitudes à adopter".

Matériel	Je crois que cela provoque de la violence	Je ne crois pas que cela provoque de la violence
Lorsqu'on me bouscule	☐	☐
Lorsqu'on m'encourage	☐	☐
Lorsqu'on me menace	☐	☐
Lorsqu'on me fait peur	☐	☐
Lorsqu'on me pousse	☐	☐
Lorsqu'on me serre la main	☐	☐
Lorsqu'on m'insulte	☐	☐
Lorsqu'on m'agace	☐	☐
Lorsqu'on me punit en criant	☐	☐
Lorsqu'on m'apprécie	☐	☐
Lorsqu'on me donne une claque	☐	☐
Lorsqu'on me traite de "niaiseux"	☐	☐
Lorsqu'on me trouve gentil	☐	☐
Lorsqu'on me traite d'imbécile	☐	☐
Lorsqu'on détruit quelque chose qui m'appartient	☐	☐
Lorsque je me bagarre	☐	☐
Lorsque je suis furieux	☐	☐
Lorsque je n'écoute pas ce qu'on me dit	☐	☐
Lorsque je brise des choses volontairement	☐	☐

TROISIÈME SÉRIE

ENSEMBLE POUR CHANGER, AGIR ET CONVAINCRE

Cette troisième section met fin à une démarche entreprise avec les élèves, en ce sens qu'elle leur fournit des moyens d'éviter ou de régler un conflit et qu'elle encourage les élèves à poser des actions concrètes pour contrer ou prévenir certaines situations.

Cette étape est d'autant essentielle qu'elle permettra aux élèves de voir que l'on a des possibilités pour agir, et que subir l'attitude des autres n'est pas un mal nécessaire.

Si l'élève développe le goût d'agir, on pourra dire qu'il y a eu une réelle éducation relativement à un phénomène qui atteint tout le monde.

Activité no 1: Comment s'y prendre pour régler ou éviter un conflit?

Objectifs:

1. Amener les élèves à s'exprimer sur les diverses possibilités existant pour régler un conflit, un malentendu.

2. Donner aux élèves des moyens ou des techniques pour éviter ou régler les conflits.

Description de l'activité

Contenu: Cette activité permettra aux élèves de voir qu'il y a d'autres moyens que la violence, les insultes ou les cris pour surmonter un conflit ou une frustration. L'approche proposée aux professeurs permettra de faire découvrir aux élèves de nouveaux moyens pour faire face à une situation conflictuelle.

Méthodologie: Cette activité impliquera tous les élèves de la classe mais, comme le thème est relativement complexe, il serait préférable de les faire travailler par petits groupes ou individuellement.

Pour amener les élèves à développer ce thème, commencer par les situer sur la notion de conflit. À partir de leurs expériences personnelles, les amener à réfléchir sur cette notion:

- As-tu déjà connu une relation sans conflit?
- Est-ce que l'on se doit de ne jamais être en conflit?
- Y a-t-il des raisons qui justifient la naissance d'un conflit? Quelles sont-elles?
- Y a-t-il des moments où aucun conflit n'est justifiable?

Lorsque chaque élève aura fait le point à ce propos, faire une mise en commun des commentaires et provoquer une réflexion sur les moyens de régler un conflit.

Demander aux élèves de dresser une liste des attitudes à prendre pour régler un conflit et des attitudes à ne pas prendre. Évaluer en groupe la pertinence de chaque point en fonction de leurs conséquences.

Variante: Afin de laisser les élèves s'exprimer sur les situations de conflits, leur demander d'illustrer ou d'écrire un conflit déjà vécu et la façon dont il a été réglé.

Rôle de l'animateur:

. L'animateur mettra en branle la séance en proposant aux élèves de réfléchir sur les différentes façons de régler un conflit, mais il devra préalablement voir à ce que les élèves comprennent bien la notion de conflit.

Différents conflits existent (... de valeurs, ... d'intérêts), mais ils n'expriment pas nécessairement une chicane, une enqueulade.

. Encourager les élèves à réfléchir sur les conséquences sur eux, sur les autres des moyens qu'ils utilisent pour régler un conflit. Par exemple: la fuite ne règle rien, les cris non plus.

Proposer aux élèves de suivre la démarche suivante pour éviter qu'un conflit ne s'envenime[1]:

a) faire saisir aux élèves que, lorsqu'on fait face à un conflit ou à un problème, rien ne sert d'en attribuer la responsabilité à l'autre ou à soi-même. Ça ne réglera rien de blâmer l'autre.

b) la personne qui fait face au problème, au conflit doit se demander: "Quel est le problème? Est-ce que c'est mon problème?"

---

[1] Tiré du Programme de développement affectif et social, 6e niveau, de G Ball et U. Palomares, Institut de développement humain, 1978, p. 340.

c) si le problème appartient à cette personne, elle se demande: "Comment y aurait-il moyen de le régler?

d) toutes les solutions sont alors envisagées. La personne doit évaluer les conséquences de chacune d'entre elles et choisir la plus satisfaisante pour elle, pour les autres.

À chaque étape, s'assurer de la compréhension par les élèves de la démarche.
Au besoin, fournir un exemple.

Activité no 2 **Imagine une solution...**

Objectifs:

. Permettre aux élèves de concrétiser la démarche de résolution de conflit vue au cours de l'activité précédente.

. Élaborer des solutions satisfaisantes face à un conflit.

Description de l'activité

Contenu: À l'aide d'une bande dessinée à compléter, cette activité amène l'élève à trouver des solutions lors d'un conflit et à les évaluer.

Méthodologie: Le professeur distribue à chaque élève une copie de l'une ou l'autre des deux bandes dessinées ci-après, puis demande de la compléter de manière à résoudre le conflit. L'élève pourra y ajouter un, deux ou trois dessins, et même plus s'il en voit la nécessité.
À la fin de cet exercice, les élèves qui le désirent présentent la solution qu'ils ont illustrée, et ensemble le groupe évalue les conséquences ou les suites possibles d'une telle démarche.

Le professeur pourra poser ces questions afin de faciliter l'évaluation:

Dans le cas que tu nous présentes, crois-tu que les personnes intéressées ont réglé leur conflit de façon satisfaisante?

Crois-tu qu'à l'intérieur de leur démarche chacun respecte l'autre?

Variante: Se procurer le film: "Les voisins", disponible à l'O.N.F., et commencer la présentation en disant aux élèves qu'ils devront régler le conflit qui surgira. Au début du conflit, arrêter la présentation, discuter des manières de régler le conflit, évaluer ces possibilités. Terminer la projection.

Rôle de l'éducateur:

Le professeur jouera un rôle d'animateur lorsque les idées de solution seront émises, mais pourra également déclencher la réaction des élèves, soit en questionnant l'élève qui propose une solution, soit en imaginant des situations farfelues de résolution.

Comme la participation et l'expression des élèves demeurent très importantes, il est nécessaire d'aller chercher leurs commentaires.

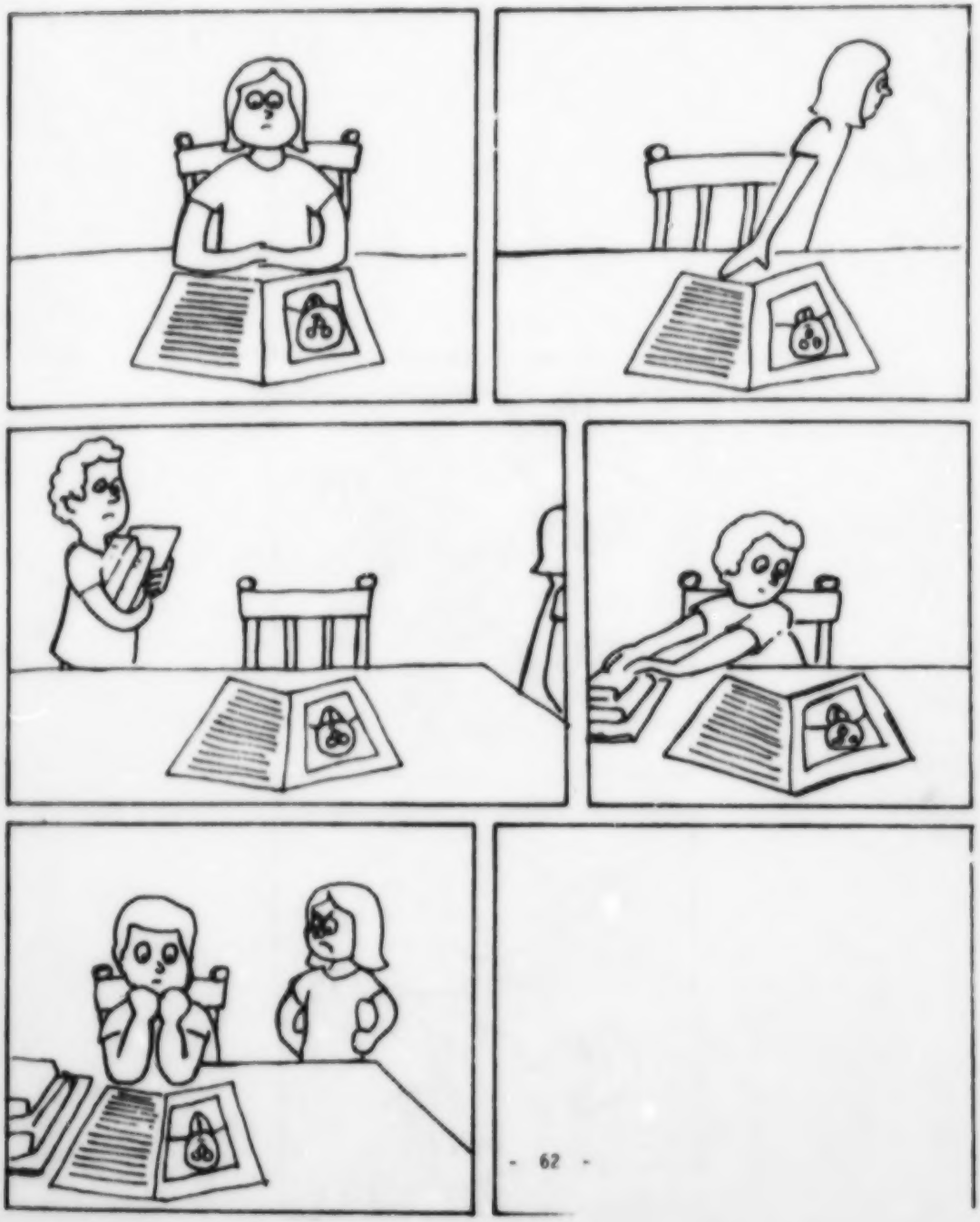

Activité no 3 **Des actions à entreprendre**

Objectif: Faire réaliser par les élèves un projet qui vise à la prévention de la délinquance ou qui favorise le développement d'attitudes positives.

Description de l'activité

Contenu: Cette activité par projets s'effectuera en plusieurs jours, voire en plusieurs semaines, et demandera de la part des étudiants une plus grande implication. Cette activité se fera en 3 étapes et sera axée autour d'une réalisation communicable.

Méthodologie: Afin de pouvoir amener les élèves à créer un projet sur le thème: "Prévention de la délinquance" ou le thème: "Développement d'attitudes positives chez les autres", il importe de suivre les trois étapes ci-dessous:

1. Éveiller le goût d'agir. Maintenant que les élèves sont sensibilisés au phénomène de la délinquance et à ses implications sur la qualité de la vie et qu'ils se sont faits une opinion à ce sujet, soulever la question suivante: Y a-t-il des choses que tu aimerais voir changer dans ton milieu (école, quartier)? Leur faire écrire leurs idées. À partir de cette liste, demander aux élèves de trouver de quelle façon ils pourraient agir pour voir quelque chose changer.

Pour stimuler cette réflexion, proposer aux élèves de prêter attention aux différentes campagnes de prévention: "Piquer c'est voler", "Opération volcan".

Discuter en groupe de l'effet que peuvent avoir ces campagnes.

2. Maintenant que la liste des choses à changer et des actions à entreprendre est complétée, l'élève doit choisir l'action qu'il réalisera. Ce choix doit se faire en fonction des conséquences ou de la portée que pourrait avoir l'action, et en fonction d'un problème réel.

3. La chose à changer est déterminée, et l'action aussi, et il reste maintenant à réaliser l'action en fonction d'un plan de réalisation concret et détaillé.

Cette action à entreprendre peut se faire individuellement ou en équipe, alors que chacun, lors de la réalisation du plan d'action, aura une tâche précise.

Variante: A l'intérieur du document: "Les drogues: des choix à faire", guide pédagogique volume II, on trouvera de façon beaucoup plus détaillée toutes les étapes d'une démarche d'action qui pourrait très bien s'appliquer au thème sur lequel on travaille.

Rôle de l'éducateur:

À chaque étape de la démarche, un rôle particulier est attribué au professeur.

Pour la première étape: réveiller le goût d'agir en soulignant aux élèves que certaines choses peuvent changer si une action est entreprise. Au besoin, utiliser des exemples concrets comme l'effet de la publicité. Laisser les élèves s'exprimer sur leurs désirs, leurs souhaits par rapport à leur milieu.

Pour la deuxième étape: guider le choix de l'élève afin de s'assurer de la qualité de l'action choisie tout en mettant l'accent sur les conséquences positives ou négatives des diverses actions. Encourager une réflexion à ce sujet à partir des questions suivantes:

. Cette action, qu'est-ce qu'elle vise, qui atteindra-t-elle?

. Crois-tu qu'elle sera bien accueillie par tes amis, ton entourage?

. Qu'est-ce que l'on pourra tirer de ton milieu?

Pour la dernière étape, ce rôle devient celui d'un conseiller qui guidera l'étudiant afin qu'il concrétise et mette en application son plan. Dans cette activité, le rôle de l'enseignant est primordial : à chacune des étapes, il doit faire preuve d'une grande présence tout en influençant le moins possible les élèves face au choix d'un projet.

Idées d'actions à entreprendre

. Imaginer et monter une pièce de théâtre ou un théâtre de marionnettes qui pourrait être présenté aux élèves des autres classes afin de les sensibiliser aux conséquences de leurs actes, au respect de l'environnement, du bien d'autrui.

. Faire des slogans, des affiches invitant les autres jeunes de l'école à ne pas poser de tels actes. Ces affiches pourraient être posées à différents endroits dans l'école.

. Ou encore, ces affiches pourraient encourager certaines attitudes.

. Mettre sur pied un concours d'embellissement de l'école: la classe la mieux entretenue l'emporte.

. Lors d'une exposition, les élèves peuvent monter un kiosque d'information sur la loi, la prévention, etc.

. Travailler avec les élèves à la mise sur pied d'un code de vie qu'ils devront suivre dans la classe et durant les récréations.

BIBLIOGRAPHIE

ALLARD, D. et al. (1980), Programme de prévention du crime en milieu scolaire, Montréal, Sûreté du Québec.

BALL, G. et U. PALMORES (1978), Programme de développement affectif et social, 6e niveau, Québec, Institut de développement humain.

BAULU, P. et al. (1982), Guide pédagogique pour la présentation du document, Jeunes égaux en droits et responsables, Service aux étudiants, C.E.C.M.

BELZILE, A. et al. (1980), les Drogues: des choix à faire, Montréal, B.C.J., C.E.C.M.

BIRD (1972), Étude sur le vandalisme dans les écoles. Étude faite pour l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal.

BOSCOVILLE (1979), les Droits des jeunes. Les cahiers de Boscoville.

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL (1973), Trouver le joint, Édité par l'Office des relations publiques.

DAGENAIS et al. (1980), les Drogues, des choix à faire, Montréal, B.C.J., C.E.C.M.

FOURNANDOT, G. et al. (1982), Programmes d'information en milieu scolaire, 10 cahiers, Montréal, Sûreté du Québec.

FRÉCHETTE, M. et M. Leblanc (1980), la Délinquance cachée à l'adolescence, Montréal, G.R.I.J., Université de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE (suite)

JEAN, André (1981), l'Enfant et son environnement, Éditions du Renouveau Pédagogique, Montréal.

LAMONTAGNE, Hugues (1981), "le Vandalisme à l'école". Revues de la Sûreté du Québec. (octobre).

PICHÉ, Pierre (1982), Synthèse des recherches sur le vandalisme, Montréal, Service aux étudiants, C.E.C.M.

ROBITAILLE, Thérèse (1980), les Drogues, des choix à faire: Guide pédagogique, Montréal, Service aux étudiants, C.E.C.M.

SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA (1982), la Loi sur les jeunes contrevenants; points saillants. Ottawa, Division des Communications.

La violence en milieu scolaire: Un phénomène ignoré, **Ministère de la Justice**, document de consultation.

WENER, Albert (1982), les Élèves de niveau secondaire en difficulté de comportement, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.

ANNEXE 1

Suggestions de matériel audiovisuel

Série **Que faire** (films éducationnels)

La Bagarre

CB. 81-40296 film d'animation, 6mm, couleur, 1969

- dessins animés illustrant le problème posé et non résolu d'une bagarre entre jeunes enfants
- à utiliser pour traiter le thème de la violence verbale et physique.

Le Porte-Monnaie

CB. 8121051 film d'animation, 6mm, couleur, 1969

- dessins animés illustrant le problème posé et non résolu d'un vol de porte-monnaie au sein d'un groupe de jeunes amis.
- à utiliser pour traiter le thème du vol.

"Les Oreilles" mènent l'enquête

CB. AV 75-8666E

film de l'O.N.F. 22mm, son, couleur, 16mm, 1974

- Six garçons ont amassé la somme nécessaire pour se procurer un poste émetteur; à la veille de l'achat, il manque 10,00 $. Qui a volé l'argent?
- à utiliser pour déclencher une discussion sur le vol et les rapports entre amis.

...

Pourquoi t'as fait ça?

CB. 81-20978 film, 33mm, son, couleur, 16 mm, 1978

- documentaire d'intervention sociale sur le vandalisme. Opinions de spécialistes et de profanes, statistiques, images de locaux dévastés, simulation d'un acte de vandalisme et de son suivi policier.

- à utiliser pour traiter le thème du vandalisme.

Paper bag

HV 9069 film muet, 14mm, son, noir et blanc, 16 mm, 1970.

- l'histoire d'un jeune livreur de journaux qui commet des actes de vandalisme.

- à utiliser pour déclencher une discussion sur le vandalisme.

Tous les documents proposés sont disponibles à la Cinémathèque de la Ville de Montréal.

ANNEXE 2

Quelques précisions sur les lois visant les jeunes

Au plan juridique, les amendements du projet de Loi 60, entrés en vigueur en avril 1984, ont dissipé la confusion engendrée par la Loi de 1979, coiffant aussi bien l'enfant victime que l'enfant contrevenant. Dorénavant, la Loi sur la protection de la jeunesse ne concerne que les enfants dont la sécurité et le développement sont compromis. Entre dans cette catégorie, l'enfant maltraité, victime d'abus sexuel, l'enfant enlevé, séquestré, l'enfant qui, par des troubles de comportement, s'oriente vers la délinquance.

Alors que la Loi sur la protection de la jeunesse s'adresse à tous les enfants et adolescents de 0 à 18 ans, depuis le 1er avril 1984, la Loi sur les jeunes contrevenants ne vise que les adolescents de 12 à 18 ans.

Présumés responsables de leurs actes, ils doivent en assumer les conséquences, compte tenu de leur degré de maturité et de développement. Ils se voient, dans le cadre d'application de cette loi fédérale, reconnaître les mêmes droits et libertés que les adultes. Davantage encore, aux objectifs de responsabilisation et de protection de la société commun aux deux catégories s'ajoutent dans le cas des contrevenants des droits particuliers tel, par exemple, le droit à l'intervention minimale.

Pourquoi t'as fait ça?

CB. 81-20978 film, 33 mn, son, couleur, 16 mm, 1978

- documentaire d'intervention sociale sur le vandalisme. Opinions de spécialistes et de profanes, statistiques, images de locaux dévastés, simulation d'un acte de vandalisme et de son suivi policier.

- à utiliser pour traiter le thème du vandalisme.

Paper bag

HV 9069 film muet, 14mm, son, noir et blanc, 16 mm, 1970.

- l'histoire d'un jeune livreur de journaux qui commet des actes de vandalisme.

- à utiliser pour déclencher une discussion sur le vandalisme.

Tous les documents proposés sont disponibles à la Cinémathèque de la Ville de Montréal.